gnèbe de la figure et à la main gauche. Le mari, Théophile, a également contracté une légère brûlure à une main.

La police informe pour s'enquérir de ce qui s'était passé.

Le logeur après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Desbonnets, a été transporté à l'hôpital civil, où M. Bosson, commissaire de police du lez arrondissement s'est transporté et a pu l'interroger.

Bouckont après avoir exprimé au magistrat toute l'horreur que les faits lui inspiraient déclara qu'en constatant leur au moment de se mettre à table qu'on allait encore lui en servir avait voulu s'en aller.

Il avait pris son coffre à effets et se disposait à hâtre en retraite lorsque les époux Cappelaere voulurent l'empêcher de partir et en lui barrant la route le poussèrent dans la direction du récipient.

De leur côté, les époux Cappelaere font une déclaration différente. Une discussion surgit à propos des frites, puis Bouckont aurait pertéen soufflet à Cappelaere, qui se disposa à riposter. L'agresseur, en reculant dans la direction du fourneau, renversa le chaudron.

L'enquête ouverte établira probablement la vérité dans cette affaire.

Dans la gueule du loup

L'agent de police Lecleroy était allé se faire raser, hier, chez un coiffeur de la rue du Haze. Entra un individu qui demandait l'aumône et qui s'adressa précisément à l'agent. Celui-ci le mit sèchement en état d'arrestation.

C'est un nommé Adolphe Leroy, 52 ans, sujet belge, sans domicile.

Outrages à agents et filouterie d'auberge

Le nommé Jules L..., 29 ans, fileur, s'était rendu samedi soir à la « Citerne », rue du Calvaire et absorba des consommations qu'il refusa ensuite de payer.

En sortant, il brisa un carreau accidentellement.

L'agent Dujardin étant intervenu, il fut outragé par L..., qui a été mis en état d'arrestation.

Quant au cabaretier de la « Citerne », M. Vanderlocken, il a été l'objet d'une contravention pour avoir servi à boire à un homme ivre.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 6 au 11 décembre

Soies...	132
Laines cardées...	33.868
Laines mêlées...	81.277
Laines filées...	57.509
Cotons...	50.321
Totaux...	541.009

Conditionnement, 1.817
Transits... 179
Déchargés... 21.4.

Marque à forme.

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Croix. — *Une arrestation.* — Un frandeur portant de 40 paquets de tabac, le nommé Pierre Ledique a été arrêté par le garde Roger.

LILLE

Arbre de Noël

La question de l'éclairage du Palais-Rameau a constitué une grosse difficulté pour les organisateurs de la fête de l'Arbre de Noël. L'année dernière, la maison Mathelin et la Société d'Electricité avaient mises à l'accord pour l'installation des lampes, à leurs frais, le courant, pris chez un aimable voisin du Palais-Rameau, M. Alfred Desumps, étant fourni gratuitement par la Société d'électricité.

Cette année, la Société d'Electricité était encore toute disposée à donner gratuitement le courant, mais par suite du conflit existant entre elle et ville, à propos de l'éclairage des bâtiments municipaux, se refusait à faire un branchement provisoire dont le prix s'élève à un millier de francs environ.

Le Comité de l'*Arbre de Noël* ne voulant à aucun prix éclairer au pétrole ni à l'acétylène les barraques construites dans le Palais-Rameau, offrit à la Compagnie plusieurs combinaisons dont une fut acceptée. La Société établirait le branchement et le Comité payerait les intérêts de la dépense.

La Ville dont l'autorisation était nécessaire pour cette convention, déclara ne point s'opposer à l'établissement du branchement, mais à la condition qu'on le supprimerait le lendemain de la fête ainsi que la Société avec laquelle elle est en procès ne puisse tirer argument d'une installation permanente destinée à l'éclairage du Palais-Rameau.

Les organisateurs se trouvant donc acculés à une dépense considérable. Heureusement, l'œuvre de l'*Arbre de Noël* est née sous une bonne étoile, on fait vraiment pour elle assaut de générosité. La maison Mathelin et Garnier, qui tous les ans, installe gratuitement les appareils, offre plusieurs encore cette année : elle amènerait locomobile et dynamo dans les jardins du palais ; la maison Sautter-Harle fit une offre identique.

Le Comité accueillit avec autant de joie que de reconnaissance, les libéralités de ces grands industriels, de sorte que de puissants dynamos qu'on va installer dès aujourd'hui, fourniront à la fête de dimanche et lundi prochains de véritables torrents de lumière.

Ainsi se trouve aplanie une des difficultés les plus sérieuses que le Comité d'organisation ait rencontrées.

Les chanteurs qui ont bien voulu promettre leur concours, sont instamment priés d'envoyer d'urgence la liste des compositions dont ils ont besoin. Le Comité se réunit tous les soirs, à neuf heures, au premier étage du Café du boulevard et la Sous-Commission chargée des travaux d'installation matérielle de la Fête, se trouve au Palais Rameau tous les jours à partir de deux heures de l'après-midi.

Sous l'œil de la police

Hier, vers midi, un gentle repassouse, Mme Emma Brun, demeurant 99, rue du Marché, prise de douleurs et de vertiges subitement, a pu se rendre, au bureau de police, en enfant du sexe masculin. Voilà un bébé qui sera bien gardé.

Accident

M. Louis Leroy, 55 ans, commissionnaire public, rue de la Halle-Gare, 15, tombe, le 9 décembre dernier, à 5 heures 15 du soir, devant le poste des pompiers et s'est fracture le fémur gauche. Il a reçu les soins des pompiers sous les ordres de M. Bernard, officier de casernement et a été ensuite conduit à l'hôpital St-Sauveur.

Les vagabonds

La police de la arrondissement a mis en état d'arrestation un sieur Vanvldemerch sous l'inculpation de vagabondage.

Cheval emballé

Sous ce titre nous avons annoncé, hier, l'arrestation par un agent de sûreté d'un cheval emballé. Nous avons de ce fait commerant ... ... fait erreur sur le nom de l'agent. C'est Declerck et non Lecleroy qu'il fut lire.

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré ... ... Mme Dutin, rentrée ... ... Militaire, 10.

Il a été rapidement éteint, grâce à l'intervention des ... ...

LE NORD

Douai. — Voici les résultats des élections municipales qui ont eu lieu hier à Douai :

Section du bourg. — Inscrits, 788 — Votants, 570 — Nulle et divers 22.

M. Vancoustenoble, réactionnaire, 426 voix élu. — M. Chibrac, républicain, 91 voix — J.-B. Lamé, collectiviste, 25 voix.

Section du Pont. — Inscrits, 499 — Votants, 420 — Nulle et divers, 13.

M. Poissonnier, réactionnaire, 178 voix — M. Vandersschoten, collectiviste, 126 voix — D. Hallium, républicain, 105 voix.

Il y a ballottage.

DOUAI

Un incident à Landas

Avant-hier, on enterrait à Landas M. Jean-Baptiste Dubrun, cultivateur, âgé de 74 ans.

Le clergé de la paroisse, sous le prétexte que la Fanfare républicaine, dont M. Dubrun était membre, se proposait de se faire entendre aux obsèques, refusa nettement l'entrée du corps à l'église.

Ce fut un scandale.

L'enterrement civil eut lieu civilement, grâce à l'intolérance du curé et voici le discours prononcé cette occasion par l'honorable M. Herbo, conseiller d'arrondissement, maire d'Orchies.

Messieurs, Messieurs,

La tolérance et la modération sont les plus belles qualités que l'homme puisse posséder ; elles sont malheureusement aussi rares que nécessaires ; toutes les personnes ayant une autorité quelconque sur leurs concitoyens, car elles sont la base de la nation, elles assurent la paix et entretiennent l'accord entre les citoyens. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi. Tout qui devrait le moins au degré le plus élevé, en sont quelquefois coupables.

L'enterrement civil d'aujourd'hui en est une preuve. Les membres de la famille ont politiqué à plusieurs reprises le ministère du prêtre, et malgré leurs démarches réitérées, le curé, de paroisse de Landas, celui-ci a cru devoir le refuser, ne voulant pas procéder à des funérailles si la musique républicaine se trouvait au convoi.

Pourtant, M. Dubrun était un catholique fervent et pratiquant, ne manquant jamais aux messes du dimanche et assistant aux processions les ... Cétait un honnête homme, une des personnes les plus estimées de la commune de Landas et il aurait bien dû, dans son existence, commun un acte repréhensible.

Tous ici, vous savez tous comment il a vécu. Sa vie a été simple, toute ordinaire, comme l'est la vie de la majorité des habitants de nos petites localités campagnardes. Mais il avait pour la franchise, par son caractère ouvert et affable, se faire aimer de tous ceux qui l'ont connu. Modeste ouvrier, par un travail opiniâtre et assidu, il est parvenu à élever convenablement sa famille et à donner à ses enfants, tout leur devoir, non pas seulement les moyens de lutter pour l'existence. Si son héritage n'est pas grand comme fortune, il laisse au nom le souvenir d'un homme de loyauté et de probité ; le trésor le plus précieux qu'on puisse léguer à ses descendants.

Il fut un des fondateurs de la musique républicaine de Landas, dont ses fils sont parmi ceux d'être les membres les plus actifs et les plus dévoués ; aussi cette société a-t-elle voulu donner à sa famille une marque de reconnaissance en lui rendant les honneurs qui méritait et en l'accompagnant à son dernier repos.

Républicain du vieille date, de 48, il n'a jamais dévié de ses principes et a toujours montré le bon exemple, car il pratiquait cette maxime vraiment républicaine : Aimez-vous les uns les autres, c'est la seule qui vous donnerait la paix et le bonheur à l'humanité.

Jésus de Nazareth la prêchait cette maxime. Il disait : Bienfait le bien pour le mal. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente lui aussi l'autre. Il ne se bornait pas à prêcher, comme tant d'autres le font de nos jours. Il pratiquait cette morale sublime. Et sur le Golgotha, abreuvé d'ignominie, crucifié aux bras, au milieu des malédictions qui lui étaient lancées, il trouvait encore des paroles de pardon : « Mon Père, pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font. Ah ! Jésus, ce n'est pas petit de douceur, de bonté, de magnanimité, revenant sur cette terre, lui, le fils du Dieu de paix, du Dieu clément, de Dieu connaissant et ses représentants ? Lui si humble, les reconnaissant dans leur orgueil ! Lui, si pauvre, n'ayant rien, si sans pouvoir, les autres trouvant pour reposer sa tête, les reconnaissant dans leurs somptueuses demeures, sans leurs habits couverts de soie et de brocart, le manteau de pourpre royal, souvent même, du morceau de pain qu'il partageait avec les pauvres, les reconnaissant dans leurs fêtes rubicondes et à leurs vertes ribaudies ? Ah ! je suis certain, quand les voyant aveugles par leur orgueil, par leurs richesses, par leur soif de domination, il s'écriera de nouveau : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

La commune indigente a pu manquer à ces obsèques, mais la foule nombreuse et remuée qui y assiste, composée en grande partie de femmes, est une protestation contre la cupidité du curé, et son approbation donnée à cette de la famille, à cette conduite energique qui honore le défunt, en prouvant que si on ne donne à son enfants une éducation assez civilisée, assez indépendante pour braver les sarcasmes et résister aux exigences despotiques d'un prêtre intolérant.

Nous apprécions d'autre part, dans la *Chronique de la Semaine*, l'intolérance de M. le curé de Landas.

Fenain. — La fanfare municipale et la Gai-Jos Sauvetage possédant chacune une fête de la Ste-Cécile, le dimanche 5 décembre.

Environ 200 convives présents au banquet qui fut suivi d'un concert. Allocutions plus ...

Somain. — Hier dimanche, 12 décembre, à deux heures, M. Dubus, conseiller municipal, a remis à la mairie, des distinctions honorifiques accordées par M. le Ministre de l'intérieur, une médaille d'honneur d'argent de 2e classe à M. *Pavion, marechal-ferrant* à Somain et une mention honorable à M. Villette Pierre Andre, mineur à Somain.

M. Pavion a obtenu, le 19 août 1891, une mention ...

Somain. — Hier dimanche, 12 décembre, à deux heures, M. Dubus, conseiller municipal, a remis à la mairie, des distinctions honorifiques accordées par M. le Ministre de l'intérieur, une médaille d'honneur d'argent de 2e classe à M. *Pavion, marechal-ferrant* à Somain et une mention honorable à M. Villette Pierre Andre, mineur à Somain.

M. Pavion a obtenu, le 19 août 1891, une mention ...

Denain. — Le *Tuteur municipal* et la Gai-Jos Sauvetage possédant chacune une fête de la Ste-Cécile, le dimanche 5 décembre.

Environ 200 convives présents au banquet qui fut suivi d'un concert. Allocutions plus ...

Douai. — Hier dimanche, 12 décembre, à deux heures, M. Dubus, conseiller municipal, a remis à la mairie, des distinctions honorifiques accordées par M. le Ministre de l'intérieur, une médaille d'honneur d'argent de 2e classe à M. *Pavion, marechal-ferrant* à Somain et une mention honorable à M. Villette Pierre Andre, mineur à Somain.

M. Pavion a obtenu, le 19 août 1891, une mention ...

VALENCIENNES

L'Assassinat d'Abscon

Samedi, ont été extraits de la maison d'arrêt de Valenciennes, où ils purgent une série de peines, conduits au Parquet où il leur a été donné connaissance de la nouvelle loi sur la détention préventive. Disons tout de suite que tous (à l'exception d'un seul qui a déclaré être innocent et n'avoir par conséquent pas besoin de conseil) ont désigné un avocat pour les représenter pendant le cours de l'instruction et que leur choix s'est porté à l'unanimité sur l'honorable M. Saint-Quentin, qui, nous n'en doutons pas, a dû se trouver touché de ce témoignage de confiance des prévenus.

Au nombre de ces prévenus, se trouvait Fernand Piédanna, facilement reconnaissable par son infirmité ; c'est le meurtrier d'Hordain, qui est marchoul du brasi droit et qu'un des points essentiels des constatations légales a été de savoir si les coups de marteau qui ont déterminé la mort du malheureux Piédanna, ont été portés de la main droite ou de la main gauche, ce qui eut établi sans conteste, dans ce dernier cas, la culpabilité du prévenu.

De taille et de corpulence tout ordinaires, le malheureux ne paraît guère se soucier de l'accusation terrible qui pèse sur sa tête, et c'est d'un air dégagé et même assez gai, qu'il répétait le voir en compagnie des gendarmes qui le ramenaient à la maison d'arrêt.

Son caractère obstiné nous laisse présumer qu'il ne se rendra pas facilement ou sans trouver une amélioration qui augmentera les chances de peines à la compagne venir.

Pour ma part, je crois avoir trouvé quelque chose.

Depuis longtemps j'étais obsédé par les objections d'amateurs du pinon air qui, les uns, après essais infructueux, les autres, dans la crainte d'insuccès presque certain, n'osent à aborder la pêche à la ligne malgré leur envie de donner un but à leurs promenades, à leurs stations sur les rives de nos rivières.

L'attrait du paysage traversé par un cours d'eau les attirait, surrétre ancres d'un pêcheur, partager ses émotions, jouer de ses succès, tout cela attire ce n'est pas l'envie qui manque d'essayer aussi de la pêche à la ligne, mais la pêche a ses secrets, ses recettes qu'une longue pratique seule peut enseigner et tout le monde n'a pas le feu sacré qui fait persévérer le débutant et en pêcheur.

A d'autres, il manque le temps pour étudier dans un ouvrage spécial les principales règles de la pêche et aussi les ruses, les trucs et parfois aussi les exigences qu'elle impose pour la pratique.

Il faut dire que les ouvrages traitant de la pêche à la ligne, de façon pratique, sont rares.

Beaucoup ne sont que des rédites, des reproduits d'ouvrages ...

Ce dernier ouvrage est écrit par un pêcheur, ce qui est rare, il traite surtout de pêches qui, hélas ! ne se pouvent presque plus se faire chez nous.

Mais la pêche aux poissons de rivière, aux poissons communs, si amusante surtout et si prodigieuse, a été jusqu'à présent négligée par les auteurs.

C'était pour parer à cette lacune que j'avais écrit mon livre « La Pêche à la ligne en eau douce, qui est dans les mains de tous les pêcheurs, et que de notre région et je puis même dire de toute la France.

Je ne recommande la lecture à ceux qui veulent apprendre à pêcher à la ligne ; ils y trouveront des conseils sur la pratique de la pêche ; mais cette lecture leur évitera les ennuis des débuts et les insuccès forcés qui attendent celui qui commence au hasard.

C'est donc par là qu'il faut commencer, mais cela ne suffit pas pour assurer quelque chance ; il faut ajouter à cela de ces pêcheurs instantanés ... ...

Il fallait d'abord trouver le mode de pêcher qui ne permet pas de se tromper sur la manière de mettre en ligne à leur, ce mode est décrit dans mon livre de pêche, c'est la pêche au tendant.

Je la a trouvé ... ...